

l'animal s'en rendait à peine compte et, sentant que toute résistance était inutile, prenait le parti de se laisser faire. Pendant ce temps, en un tour de main, notre maréchal avait rogné et paré le pied, posé le fer brûlant sur la corne qui fumait, frappé, retourné et rivé ses six clous; lorsque le cheval rétif libéré, posait le pied à terre et se préparait à repousser une nouvelle tentative, l'opération était achevée.

Avec cela, Martin était honnête, généreux, serviable en toute occasion. Se contentant d'un bénéfice modeste et toujours prêt à aider quiconque avait besoin de lui, car jamais un voyageur ne s'arrêtait chez lui sans être hébergé; jamais un mendiant ne lui tendait la main, sans qu'il y mit une aumône; jamais un cultivateur, un bûcheron, un défricheur dans l'embarras ne s'adressait à Martin, sans en obtenir aussitôt le secours et l'assistance.

Le seul défaut du forgeron, mais un gros défaut par exemple, c'était les "*Petits Coups*" (et même les gros) qu'il prenait de temps à autre et qui lui faisaient faire des sottises, qu'il regrettait ensuite. Lorsqu'il avait ainsi trop longuement causé avec les flacons, il commençait par chanter à tue-tête, puis il devenait irritable, bousculait son apprenti, abandonnait son ouvrage et cherchait querelle à sa femme. Pour un rien, alors, il entrait en des colères terribles, brisait tout le ménage et ne se calmait que lorsqu'après avoir bu de nouveau, il finissait par s'effondrer, endormi pour de longues heures. Au réveil, dégrisé et tout honteux, il allait, tête basse, reprendre ses outils, se jurant de ne pas recommencer. Mais . . . cette belle résolution, prise souvent, n'avait jamais été tenue longtemps.

Or, un jour, le diable en personne passa par St-Raymond.

Il faut vous dire que dans ce temps-là, St-Raymond n'était pas la coquette petite ville qui se mire aujourd'hui dans la rivière Ste-Anne, la localité toute moderne qui possède des manufactures, des garages et des organisations de toutes sortes; il s'en fallait même de beaucoup . . . C'était un petit groupe de maisons bâties à même la forêt et en train de s'y tailler un domaine aux dépens des épinettes et des sapins. Donc le diable un certain jour passa par là. A dire vrai, je me demande ce que le vilain avait à roder dans le bois. Songeait-il à transformer en papier

tous ces arbres, pour faire des journaux dont il pourrait se servir pour sa méchante besogne? C'est bien possible; toujours est-il que, monté sur un cheval noir, messire Satan sortit du bois et s'en vint regarder, du haut du Cap-Rond, la rivière. Justement ce jour-là Martin avait quelque peu oublié ses bonnes résolutions et chantait à pleine voix. Le diable, qui a l'oreille fine, l'entendit.

Oh! Oh! dit-il, je connais cette voix . . . C'est mon ami Martin Laplanche qui s'est encore grisé. J'arrive à point pour le cueillir et l'emmener dans mon royaume. Qu'en penses-tu camarade, ajouta-t-il, en frappant sur l'enclume de son cheval?

Le camarade interpellé dressa les oreilles et hennit de satisfaction, car, en sa qualité de monture du diable, il était passablement endiablé, si même il n'était pas diable tout-à-fait . . .

C'est bien, reprit Lucifer, je vais te laisser chez lui, en lui recommandant de te ferrer; tu trouveras bien le moyen de lui administrer un bon coup de pied ou une ruade qui l'expédie "*Ad Patres*".

Comme il est en boisson, il va sans doute se fâcher, blasphémer; ainsi il sera à nous.

Un nouveau hennissement fut la réponse et le coursier infernal se lança en avant. Il ne prit pas le temps de faire un détour pour descendre la falaise. En trois ou quatre foulées gigantesques, il franchit le cap, atteignit la forge d'où le chant de Martin, scandé par les coups de marteau sur l'enclume, sortait de plus en plus sonore.

Le diable ayant pris l'aspect d'un voyageur ordinaire, Laplanche n'y prit pas autrement garde, lorsqu'il s'arrêta devant sa boutique. Il s'avança sur le seuil, et, en connaisseur, se mit à regarder le cheval. De son côté, le cheval regardait aussi Laplanche d'un œil luisant, qui ne disait rien de bon.

—C'est bien Martin Laplanche qu'on te nomme, l'ami? fit Satan.

—Oui, c'est moi.

—Ta renommée comme maréchal-ferrant est venue jusqu'à moi. C'est pourquoi je t'ai amené mon cheval, car personne n'a pu encore en venir à bout; je désire faire un long voyage. Je vais

te le laisser quelque temps. Prends-en bien soin et à mon retour tu seras bien payé.

Là-dessus, messire Satan fit un signe d'intelligence à son acolyte à quatre pattes . . . et Martin, lui, l'esprit un peu embrouillé par la boisson, mais repris par la conscience de son métier, avait déjà attaché la bête et préparé les fers, convaincu qu'il aurait raison de ce cheval comme de tous les autres.

Toute la journée il y travailla, suant, soufflant, peinant; il y mit toute sa vigueur et toute son adresse: peine perdue . . . Tout ce qu'il put faire ce fut d'éviter les ruades que la bête maudite lui décochait à toute minute. Quand la nuit vint, il était rendu à bout. Il mit le cheval à l'écurie, lui donna de l'avoine, puis, avant de rentrer à la maison, il s'assit dans la paille, et, pour se donner des forces, reprit l'entretien avec sa bouteille. Il fit si bien que peu après, il dormait profondément. Alors le grand saint Martin, son patron et un peu son compatriote, car les grands parents de Laplanche étaient venus du pays de Tourraine, le grand saint Martin eut pitié de son protégé.

Il lui apparut en songe, et, après lui avoir fait solennellement promettre de ne plus boire, le prévint de ce qui se tramait contre lui . . .

La fraîcheur du matin et les premiers rayons du jour réveillèrent Martin, toujours dans la paille; il se leva, regarda autour de lui, et, apercevant le cheval noir, se rappela tout à la fois son aventure de la veille et le songe de la nuit.

Il renouvela sa résolution de ne plus boire et décida de consacrer cette promesse par un pèleriage à la bonne Sainte-Anne. En même temps il y eut l'idée d'un bon tour à jouer au démon et se prit à rire silencieusement dans sa barbe.

D'abord il fallait ferrer le cheval. Ça c'était une affaire d'amour-propre professionnel; Laplanche ne transigeait pas sur ce chapitre. Toujours avec son sourire énigmatique le forgeron prit les quatre fers préparés la veille; rentrant chez lui, il les arrosa d'eau bénite. Sa femme le vit faire et le crut encore un peu ivre. Le cheval de son côté le crut aussi, car, en retournant à la forge, Martin voulut lui donner le change, et se mit à chanter plus fort que jamais. Tout en chantant, il prépara l'animal, puis, erac . . .

lui saisit un pied, puis l'autre, puis un troisième, si bien qu'en un rien de temps les quatre pieds furent ferrés. La mauvaise bête eut beau se débattre, ruer, chercher à mordre, elle dut en passer par là; lorsque le maréchal rangea ses outils, les quatre fers étaient solidement posés.

Ce premier succès obtenu, le buveur repentant se mit en devoir d'accomplir son vœu et d'aller au sanctuaire de la bonne Sainte-Anne, renouveler la promesse définitive de ne plus toucher à la boisson. Mais c'était là son idée et son projet de vengeance: il prétendait s'y faire porter par le diable. Il sangla fortement le cheval avec une selle à lui, passa également une autre bride dont il vérifia le mors, laissant à dessein la selle et la bride de Bézébuth qui pouvaient bien être ensorcelées (sait-on jamais), monta à cheval et partit à froid de train.

Jusqu'à Québec, tout alla bien. Le diable ferré ne se doutait pas de l'endroit où on le menait et pensait qu'il s'agissait encore d'aller boire; aussi dévorait-il l'espace. Bourg-Louis, Sainte-Catherine, Valcartier, Saint-Michel furent dépassés en peu de temps, les gens de Lorette voyaient les étincelles jaillir à chaque foulée du coursier infernal; sans doute les fers bénits brûlaient les sabots de la bête, qui accélérât toujours son galop échevelé; à Charlesbourg, c'est à peine si on vit passer un tourbillon de poussière.

Mais alors, cela changea de gamme. En approchant de Québec, comme on apercevait déjà dans le soleil les bastions de la citadelle au delà de la rivière Saint-Charles, Martin, qui riait de plus en plus, imprima de la guide une direction à gauche, vers Beauport. Le cheval noir hésita, mais le mors appuyait ferme sur les barres: il fallut obéir; à Beauport il commença à renâcler; à Saint-Grégoire il n'avancait plus qu'à coup d'éperons; mais lorsque, d'un bond vertigineux, le Sault-Montmorency fut franchi, la lutte s'engagea, opiniâtre, entre Martin, qui voulait avancer vers Sainte-Anne et l'animal, qui ne voulait pas. Celui-ci se cabrait, ruait, faisait des écarts brusques, des volte-faces rapides, cherchant à désarçonner son cavalier, qui tenait bon et riait toujours. Devant l'église de l'Ange-Gardien, il eut un saut de mouton si violent, que notre pèlerin crut vider les étriers: il reprit pourtant bien vite son aplomb et poursuivit sa route. Au Château-Richer, les

yeux du cheval flamboyaient et de ses naseaux s'échappait une vapeur sanglante. A la Rivière-au-Chiens, les plaies faites à ses flanes par les éperons se prolongeaient en une trainée de sang qui coulait à goutte sur le chemin.

Il ne galopait plus, il ne trottait, ni même ne marchait régulièrement; mais il se débattait sans cesse, tournait sur lui-même, et, moitié avançant, moitié reculant, il était contraint par l'obstiné forgeron de progresser vers le Saneuaire.

On finit par l'atteindre; avant d'aller faire ses dévotions, Martin força l'animal épuisé et tremblant à se mettre à genoux en face de la porte de l'église. Ensuite il se jeta de côté, pour éviter une dernière ruade et lâcha le cheval, qui détala en trombe. On ne l'a jamais plus revu, bien que des gens de St-Raymond prétendent avoir aperçu, au sommet du Cap-Rond, deux oreilles pointées vers la forge de Martin Laplanche, comme pour écouter s'il chantait encore.

Martin Laplanche n'a plus chanté qu'à l'église; à son atelier, il fredonnait parfois, mais de gaieté; jamais plus il ne prit une goutte de boisson, depuis le jour où il fit un pèlerinage à la bonne Sainte-Anne sur le dos d'un diable.

Le Nouveau Cimetière

Le vieux cimetière de St-Raymond, situé à l'arrière de l'église, était rempli et n'offrait plus d'espace libre. D'autre part, quand on proposa la construction du Couvent, l'hygiène publique fit de graves objections, à cause de la proximité du cimetière, qui se trouvait voisin de la cour des élèves. Il fallait donc un cimetière plus vaste et plus à l'écart, qui puisse assurer aux morts le respect mérité et aux vivants une protection parfaite.

On délibéra longuement pour trouver un nouveau site; devait-on monter le cimetière au-dessus de la *Côte Joyeuse*, le placer vers le sud-est du village, ou sur la route du Pont-Noir? On résolut finalement de placer le *Champ des Morts* en dehors du village Ste-Marie, pour éviter, surtout en hiver, les ennuis de la fameuse Côte Joyeuse, qui n'avait pas encore amélioré à cette époque la "raideur" tortueuse de sa longue ascension.

Le nouveau cimetière fut béni le premier septembre 1907 par Mgr François-Xavier Faguy, curé de Notre-Dame de Québec. On construira plus tard au milieu du cimetière une chapelle mortuaire, à l'aide de généreuses corvées; ce petit sanctuaire des morts sera béni par Mgr Paul-Eugène Roy, le 23 juillet 1916. C'est dans cette petite chapelle que seront désormais récitées les prières de l'Église avant l'inhumation et que sera chantée, durant les beaux jours de l'été et de l'automne, une messe hebdomadaire pour *les défunts du Cimetière*.

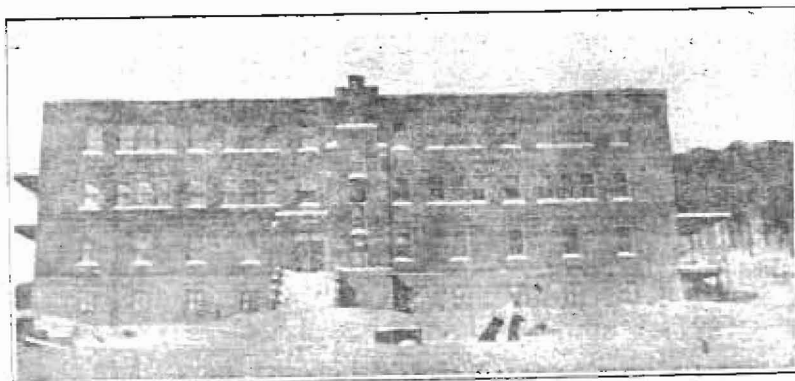
Devant cette chapelle ont été érigées de magnifiques croix de pierre, grâce à la générosité pieuse de chacun des Rangs de la paroisse et des particuliers du village. Quand le temps le permet, les fidèles dévoués à leurs morts s'y rendent en procession chaque dimanche après-midi, en récitant le rosaire; arrivé au cimetière, le cortège offre aux défunts un émouvant *Chemin de Croix* public, en parcourant les stations élevées par les citoyens de St-Raymond à ceux qui dorment leur dernier sommeil. Puissent les descendants de ceux qui forment dans le *Champ des Morts* une nouvelle paroisse silencieuse, continuer à leurs chers défunts le culte vraiment émouvant qui constitue une de leurs plus belles traditions paroissiales.

Le Lac Sergent

Situé à une dizaine de milles de notre grand village, le Lac Sergent compte déjà à cette époque de nombreux établissements et quelques résidences d'été, où les citoyens viennent goûter le calme et la paix sur les bords enchanteurs des eaux tranquilles. Cet endroit pittoresque ne manque pas d'attirer, durant la belle saison, de nombreux touristes, heureux de passer au milieu d'une magnifique nature leurs rapides vacances.

Mais les habitants de cette riante colonie ne pouvaient pas facilement accomplir leurs devoirs religieux à cause de la distance et du mauvais état des routes. Ils obtinrent la permission de construire une chapelle, bénite le 28 juin 1908, où des Pères Franciscains, des Oblats et des Pères du Sacré-Cœur viendraient tour à tour leur donner la mission jusqu'en 1921.

C'est à cette dernière date que fut fondée l'orphelinat St-Jean-Baptiste: l'annoncier de l'orphelinat sera désormais le desservant de la colonie du Lac Sergent. Les abbés Gédéon Shaienks, Lorenzo Perron, Albert Binet et Henri Garant se sont succédé dans ce ministère auprès des orphelins et de la Colonie.



Orphelinat Agricole du Lac Sergent.

En 1933, l'orphelinat sera confié aux Révérends Frères de la Miséricorde. Grâce à la générosité du Gouvernement provincial et de la Fabrique de St-Raymond, un nouvel édifice en briques, spacieux et hygiénique, remplacera l'ancienne bâtisse, pour loger dix religieux et 125 orphelins. L'Institut sera reconnu comme ferme de démonstration et comme Ecole d'apprentissage pour tous les travaux de la ferme.

Pendant la saison estivale, la population moyenne du Lac Sergent est de 700 âmes et constitue une Municipalité distincte, appelée ville du Lac Sergent.

En plus de l'Orphelinat agricole, le Lac Sergent compte deux hôtels, le chalet de l'Association Nautique et la Maison de repos des Pères Oblats. Le maire actuel de la ville du Lac Sergent est un enfant de St-Raymond, monsieur Lucien Plamondon, député provincial du Comté de Portneuf.



Les ruines au lendemain du 12 juin 1907.

L'Incendie de 1907

La paroisse de St-Raymond marchait d'un pas assuré vers un avenir prometteur, quand une nouvelle épreuve devait fondre sur notre village. Le 12 juin 1907, le feu éclate chez monsieur Siméon Martel, dans l'est de la rue St-Joseph; pendant que la population aide les pompiers volontaires à combattre l'incendie, un nouveau foyer se déclare chez monsieur Napoléon Moisan et se propage rapidement aux constructions voisines. Ce terrible malheur avait mis en ruine une vingtaine de maisons et coûte bien cher aux citoyens. Mais la famille paroissiale s'empressa avec une charité toute fraternelle de faire oublier l'épreuve.

Ce deuxième incendie provoqua les mêmes améliorations que le premier. On procéda à l'élargissement de la rue St-Joseph dans la partie incendiée, tout en appliquant certaines restrictions aux nouvelles constructions. Les églises de l'époque furent sages; nous leur devons une rue principale spacieuse, bordée de beaux édifices, et qui fait les délices des promeneurs durant les belles soirées.

L'Industriel Napoléon Genoix

Nous croyons devoir rappeler ici, pour être fidèle à la vérité historique, le nom d'un citoyen qui a joué un rôle important dans

l'histoire économique de St-Raymond. Homme audacieux et plein de sens, monsieur Napoléon Genois a donné à sa paroisse, par son esprit d'initiative, une remarquable impulsion dans le domaine des affaires. Il dirigea une manufacture d'allumettes, une briquetterie, un moulin à scie, pour édifier ensuite un commerce général dans un des plus grandes édifices de St-Raymond. Il occupa tour à tour les différentes charges civiques de conseiller et de maire.

Le 13 août 1904, il avait acquis du Gouvernement fédéral la *réserve des Sauvages*, territoire boisé de quinze milles carrés, situé au nord du canton Roquemont. Il construisit, pour l'exploitation forestière de cette région, un grand moulin à scie à proximité du *Pont des Chars*. Pour faciliter l'expansion de son commerce, le Conseil municipal lui accorde en 1905 un octroi de cent dollars pour la construction d'une extension de la voie ferrée jusqu'à son moulin. Monsieur Genois exploita cette scierie pendant quatre ans et vendit ensuite la *réserve* et le moulin à la St-Raymond Lumber and Pulp Wood Company, aujourd'hui Brown Corporation.

Le Collège de St-Raymond

Les paroissiens de St-Raymond, heureux d'avoir un Couvent où le dévouement des Sœurs de la Charité pourvoyait à l'instruction de leurs fillettes, manquaient d'une école spacieuse pour l'instruction de leurs garçons.

Le Curé Fillion, comprenant l'imperfection de notre système d'enseignement, caressait avec d'autres citoyens prévoyants le projet d'un collège pour nos nombreux enfants. Malgré les objections et résistances de vieux citoyens, qui avaient conservé un peu de la mentalité des premiers colons concernant l'instruction, il fait des démarches fructueuses auprès de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes et des autorités gouvernementales.

Le 15 août 1908, la Commission scolaire, dont le président était alors le docteur Jules Desrochers, accordait à monsieur Ferdinand Pagé le contrat pour la construction d'un collège de 120 pieds par 57, conformément aux plans et devis des architectes Talbot et Dionne. Le nouveau collège s'ouvrit le 18 août 1909 à la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes; le Frère Cyrille en fut le premier directeur.

Cette construction, qui répondait à une grande nécessité, fut partiellement payée par un octroi de mille piastres du Gouvernement provincial et un cadeau de cinq mille piastres de la Fabrique de St-Raymond. Mgr Paul-Eugène Roy en faisait la bénédiction solennelle le 5 septembre 1909, assisté des Révérends François Bergeron et Maxime Fillion. Cette cérémonie, à laquelle furent présents le premier ministre et député du comté, Sir Lomer Gouin, le docteur Jules Desrochers, président des Commissaires, le docteur Omer Milot, maire du village et monsieur Joseph-Georges Moisan, maire de la paroisse, couronnait les efforts généreux des Commissaires et du Curé pour donner à notre jeunesse une instruction religieuse et profane complète et plus en rapport avec les exigences d'une paroisse populeuse. Depuis la fondation du Collège, les Frères des Ecoles Chrétiennes donnent, avec un zèle et un dévouement remarquables, aux jeunes de St-Raymond comme aux pensionnaires venus du d-hors, une culture et un enseignement de premier choix. Le dévouement des Frères ira jusqu'à prendre charge des enfants du Sanctuaire, en les préparant aux cérémonies de l'autel. Que l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes daigne accepter, à l'occasion du Centenaire de notre paroisse, l'expression de l'hommage reconnaissant de la population de St-Raymond.

Ordination sacerdotale de l'abbé Alexandre Vachon

En écrivant selon l'ordre chronologique nos notes historiques sur la paroisse de St-Raymond, la suite des dates les plus importantes nous conduit à l'ordination sacerdotale de l'abbé Alexandre Vachon, qui, revêtu plus tard de la dignité épiscopale, devait devenir le plus illustre citoyen de notre paroisse.

Alexandre Vachon est né à St-Raymond, le 16 août 1855 du mariage de Alexandre Vachon et de Mary Davidson. Après avoir fait ses premières études à l'école élémentaire de la Pointe-Basse, qu'il appellera avec émotion sa *petite patrie*, il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, de 1897 à 1906, et au Grand Séminaire, de 1906 à 1910, en accumulant chaque année les plus heureux succès. Au mois de juin 1907, il était licencié en philo-

sophie avec la mention *très grande distinction*; en juin 1910, il obtenait sa licence en théologie avec la même mention honorifique.

C'est le 22 mai 1910 qu'il reçut l'ordination sacerdotale, conférée par Mgr Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, dans l'église de St-Raymond, devant la foule profondément émue de ses co-paroissiens. L'abbé Vachon montait le lendemain à l'autel de sa première Messe, réalisant dans un ravissement divin le rêve de toute sa jeunesse.

Après son ordination, l'abbé Vachon alla parfaire à l'Université de Boston ses études de Chimie, pour venir ensuite enseigner cette science, de 1911 à 1926, au Petit Séminaire, à l'École Forestière et à la Faculté de Médecine de l'Université Laval. En 1915, il méritait le titre de Maître ès-Arts. De 1918 à 1924, il fut Aumônier des Etudiants de l'Université; en 1924, il devint Directeur spirituel du Petit Séminaire.

C'est l'abbé Vachon qui présida, par son travail comme par son sens d'organisation et sa science, à la fondation de l'École de Chimie de l'Université et de la Maison des Etudiants, dont il fut nommé Directeur en 1926.

L'abbé Vachon fut souvent chargé de représenter l'Université Laval à plusieurs congrès scientifiques dans toutes les parties du monde: il représenta l'Archevêque au Congrès Eucharistique international de Buenos-Ayres en 1934 et de Bucarest en 1938. Son Eminence le Cardinal Villeneuve le chargea de se rendre à Rome, pour conduire à Québec les délégués de la Cour Papale au Congrès Eucharistique de 1938. Le Souverain Pontife lui décerna alors le titre de Protonotaire Apostolique. Le 11 avril 1939, il devenait Recteur de l'Université Laval, Supérieur Général du Séminaire de Québec et en même temps Vicaire Général du diocèse.

Le 11 décembre 1939, celui qui était autrefois l'enfant d'école de la Pointe-Basse devenait Archevêque Coadjuteur d'Ottawa. Il reçoit le 2 février 1940, la consécration épiscopale des mains de Mgr Forbes, son vénérable Archevêque, auquel il devait succéder au siège d'Ottawa quelques mois plus tard.

Son Excellence Monseigneur Vachon vient chanter dans sa paroisse natale sa première Pontificale le 4 février 1940, au milieu d'un immense concours de peuple, qui rendait avec lui grâce

au Seigneur d'avoir choisi un enfant de St-Raymond pour devenir un de Ses plus augustes représentants sur la terre canadienne.

Telle fut la carrière de Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon. Sa grande dignité personnelle, faite de délicatesse, de bonté simple et paternelle, ses grandes vertus sacerdotales, où domine une charité qui gagne tous les cœurs, sa science éminente, qui a fait resplendir le nom canadien à l'étranger, l'éclat de sa dignité épiscopale, son amour filial pour sa petite patrie, font de Son Excellence Monseigneur Vachon le plus illustre citoyen que la paroisse de St-Raymond ait donné à l'Eglise et à la Patrie durant sa vie centenaire. Il fait la gloire de sa paroisse natale, jalousement fière d'avoir fourni à l'Eglise un de ses plus grands Evêques.

Son Excellence, sensible à l'affection et à l'attachement respectueux de ses modestes concitoyens, a accepté avec joie de présider les fêtes de notre Centenaire. Qu'Elle daigne accepter en ces modestes pages les hommages d'admiration, de profond respect, de cordiale affection et de vive reconnaissance de ses cinq mille co-paroissiens.

Le Curé Fillion et les Jeunes

Le vénérable curé Fillion avait une prédilection visible pour la jeunesse. Il savait comprendre les jeunes et gagner leur confiance: quoique d'aspect un peu sévère, dès qu'il causait avec ses enfants, ses traits se détendaient, son visage exprimait la bonté, l'indulgence, l'intérêt d'un père pour ses fils. Il relevait les courages défaillants, conseillait d'une parole toujours écoutée, dirigeait d'un geste toujours paternel les jeunes âmes qui demandaient leur chemin à ce grand ami. Il encouragea toujours les jeunes de sa paroisse les mieux doués à se rendre jusqu'au cours classique. Il les encourageait ensuite de ses conseils et de sa bourse dans la poursuite de leurs études, allait leur rendre visite, comme un père à ses enfants, pour stimuler leur ardeur au travail, consoler les chagrins d'écoliers et sécher d'un sourire les larmes précieuses, réprimander d'un regard tendrement sévère et d'un mot qui gagne le cœur les espiègleries de jeunesse, guérir avec une

délicatesse de nuancer les âmes endolories, orienter avec une fermeté irrésistible dans les voies tracées par la Providence, dont le paternel Curé se faisait l'écho toujours écouté. Aussi les élèves du Séminaire originaires de St-Raymond se faisaient une joie de la visite de monsieur Fillion; c'était leur père, leur exemple, leur idole.

Le 23 novembre 1913, l'abbé Fillion établissait dans sa paroisse l'*Oeuvre des Vocations*, et le 14 août 1917, il créait la *Fondation Fillion* pour l'instruction des enfants pauvres au Séminaire de Québec, valable jusqu'au 14 août 1977.

Rappelons aussi comme une de ses œuvres, la fondation de la Congrégation des Enfants de Marie en 1914.

L'Immense Prestige d'un Pasteur

Sa grande bonté se manifestait tout particulièrement envers les malades, qu'il visitait fréquemment, comme s'il voulait s'associer à leurs épreuves. Il savait si bien préparer ceux que la mort guettait, qu'après la visite du saint Curé, les âmes avaient hâte de voir arriver le *Grand Passage* vers l'autre Vie. Il créait même, le 17 juillet 1919, aux intentions des malades de sa paroisse, la *Fondation Fillion* à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.

Apôtre infatigable de la paix, le vénérable Pasteur savait apaiser avec un tact surnaturel irrésistible tous les différents entre citoyens, toutes les difficultés dans les foyers, tous les écarts de l'orgueil humain, tous les souffles d'indépendance contre les lois immuables et bienfaisantes de l'Évangile.

Conseiller toujours écouté, il traçait à tous le chemin à suivre dans la vie chrétienne, les frontières apaisantes de la justice, la limite infranchissable des ambitions humaines, les voies pacifiques qui conduisent au bonheur paroissial; il faisait tout cela avec une douceur pleine de simplicité, un amour du prochain si prenant, que personne n'aurait voulu délibérément faire de peine au curé Fillion. Il se faisait d'ailleurs tout à tous, comme saint Paul, avec une générosité de cœur qui faisait fondre toute opposition, qui gagnait les volontés les plus rebelles, qui rapprochait de Dieu toutes les âmes. Il savait même délier les cordons toujours prêts

de sa bourse avec une délicatesse qui sanctifiait les obligés en élevant leurs âmes. Aussi, le vénérable Cardinal Bégin avait-il raison de dire: "Mes deux meilleurs Curés du diocèse, ce sont l'abbé Gosselin de Lévis et l'abbé Fillion de St-Raymond".

Heureuse paroisse qui a mérité un tel pasteur! Noble obligation que l'exemple envers les descendants imposé à ceux qui ont eu le bonheur d'être formés à la vie chrétienne et paroissiale par le paternel curé Fillion!

Le Sacré-Cœur à l'Hôtel-de-Ville

Voulant attirer les bénédictions divines sur les délibérations de nos Conseils municipaux, le vénérable pasteur avait convoqué une assemblée des citoyens à l'Hôtel-de-Ville; c'est là que fut offert un hommage officiel et public au Sacré-Cœur, par la consécration des deux Municipalités; on installa même une statue du Sacré-Cœur, entourée d'un luminaire, dans la grande salle publique: nos édiles sont catholiques et le prouvent en invitant le Sacré-Cœur à assister à leurs délibérations ou à présider à la justice de la Cour des Commissaires.

Les Inondations

Il a toujours été proverbial de dire que le feu et l'eau furent les deux plus grands ennemis durant toute l'histoire du monde. Si ces deux éléments se détestent et se font sans cesse la lutte, ils n'en furent pas moins, chacun à son tour, les deux grands fléaux de St-Raymond. Le feu a provoqué de terribles désastres et fait naître de grandes douleurs; mais l'eau prendra sa revanche sur son ennemi implacable et laissera elle aussi des traces pénibles de ses cruelles dévastations.

Jusqu'en l'année 1912, la tradition orale ne nous a relaté aucune malice des eaux de la rivière Ste-Anne contre les habitants de la civilisation nouvelle. Mais les 12 et 13 mai 1912, la fonte rapide des neiges, accompagnée de pluies torrentielles, fit monter le niveau de la rivière, au point que les ondes débordèrent dans les champs voisins, se creusèrent partout des issues dévastatrices, se

précipitant avec violence dans les cours et les jardins, charriant avec colère les arbres, les ponceaux, les clôtures et les galeries des maisons. avant de pénétrer dans les caves et les cuisines. La route du Pont-Noir fut fermée durant quatre jours. Quand les eaux se furent retirées, on put constater que les demeures comme les champs avaient éprouvé la vengeance des ondes, qui laissaient les traces malfaisantes et malpropres de leur passage jusque dans le rez-de-chaussée des maisons.

La seconde grande inondation fut celle du 30 septembre 1924. Le niveau de la rivière Ste-Anne s'éleva de douze pieds; toutes les maisons du village Ste-Marie furent immergées, au point qu'il fallait circuler en chaloupe d'une maison à l'autre; les flots déferlèrent jusqu'au delà de la rue St-Joseph.

A la suite de ce deuxième désastre, on logea des protestations contre la Compagnie du Chemin de Fer, la tenant responsable des dommages, pour la raison que les approches du *Pont des Chars* avançaient dans le lit de la rivière, ce qui forme, au temps des grandes eaux, un couloir trop étroit, qui retient une partie des flots. La Commission des Chemins de Fer fit enquête et obligea la Compagnie à démolir une partie du terrassement, pour dégager la rivière, et à ajouter une nouvelle arche au Pont de Fer, de manière à assurer un plus large passage à l'écoulement des eaux.

Le 30 juillet 1931, la rivière déborde encore, massacre les chemins, démolit les clôtures et pénètre dans les maisons. Ces épreuves répétées font comprendre aux citoyens la menace constante des inondations et les décide à se protéger. Grâce à d'importants subsides des deux Gouvernements, de nouveaux quais sont construits en bordure de la rivière, de nouveaux rangs de pierre sont ajoutés aux anciens, afin de mieux protéger le village contre les inondations périodiques.

Le Charbon de Bois

C'est vers 1912 que prit naissance à St Raymond l'industrie du *Charbon de bois*. Messieurs Maurice Déry et Charles Paradis en furent les deux initiateurs, encouragés et soutenus par la clairvoyance de l'abbé Fillion. Constatant que les cultivateurs con-

paient le bois et saccageaient leurs lots sans se soucier d'utiliser les déchets et le bois impropre au marché, nos deux concitoyens comprirent qu'ils pourraient rendre service à leurs compatriotes. Connaissant déjà l'utilité du charbon de bois, ils firent des études et des recherches, pour trouver le moyen le plus pratique de carboniser les déchets de la forêt, qui pourraient ensuite rapporter de sérieux profits dans le commerce.

Ils furent les deux premiers à construire des *fours à charbon*; ils réussirent en peu de temps à fabriquer un bon produit qu'ils vendaient facilement à Québec. Chez nos gens, une personne qui réussit une entreprise a bientôt un grand nombre d'imitateurs. Quelques années plus tard, il avait poussé des *fours à charbon* dans tous les rangs de la paroisse; on voulait profiter des avantages de ce nouveau commerce. Maintenant que les terres sont devenues moins productrices qu'au début de la paroisse, les cultivateurs se livrent à la production du charbon de bois, ce qui leur assure un revenu constant pendant la saison morte de l'hiver.

Les Compagnies Forestières

Nous avons mentionné plus haut l'importance du commerce du bois dans la paroisse de St-Raymond. Si la plupart des petites scieries ont disparu des rangs, les grandes Compagnies ont cependant intensifié l'exploitation forestière. La Brown Corporation, qui avait acheté la *réservé des Sauvages* et loué les droits de coupe du fief Hubert, organisa de vastes chantiers en 1917, pour exploiter ce territoire d'où n'était pas encore sortie une seule bille de bois. La Compagnie fit construire un chemin carrossable sur une longueur de quinze milles, le long du Bras du Nord de la rivière Ste-Anne jusqu'au lac Neilson. Durant l'hiver 1917, plus de trois mille hommes travaillèrent à la coupe du bois dans cette immense forêt du fief Hubert.

Cachette de Conscrits

Notons pour l'histoire que c'est dans cette région que se sont réfugiés la plupart de nos *conscrits* de la Grande Guerre de 1914-

1918. Parmi la population travailleuse du lac Neilson, on comptait des hommes de toutes les parties de la Province, de toutes les couleurs, de tous les métiers, depuis le dentiste jusqu'au barbier, en passant par toute la gamme extrêmement variée des collets blancs et des sans collets. Tout ce monde faisait bon ménage, s'aidait comme frères, recevait de temps en temps la visite du prêtre, qui leur portait les bienfaits et les encouragements de son saint ministère; cette jeunesse s'enracinait pour tout de bon dans le sol de la patrie, comme les grands arbres qui les couvraient de leur ombre tutélaire; ces jeunes gens, qui ne manquaient pas de courage, aimaient mieux peiner sous le poids du jour et de la chaleur dans les forêts canadiennes, confier leur sang aux épinettes et aux marionettes de la patrie, plutôt qu'aux mottes de terre des champs de batailles étrangers.

La Compagnie St-Raymond Paper faisait de son côté d'importantes coupes de bois annuelles, pour alimenter son moulin à papier de la Chute Panet. Ces coupes se feront d'abord sur les terrains que la Compagnie avait achetés du Chemin de fer Québec Lac St-Jean, et ensuite sur les limites louées de la Couronne.

En 1936, la Consolidated Paper ouvre un chemin d'une dizaine de milles pour se rendre à la rivière Cachée, afin d'y couper 70.000 cordes de bois. Ce bois sera *flotté* sur la rivière Ste-Anne jusqu'à St-Casimir, d'où on le transporte par voie ferrée jusqu'aux grands moulins de la Compagnie, à Grand'Mère.

Depuis cette époque, tous les ans, les compagnies forestières continuent leurs activités à St-Raymond, ce qui assure à nos ouvriers de la forêt de sérieux revenus.

Les Moulins Privés

Il existe encore à St-Raymond des entreprises privées, qui font un important commerce de bois et qui assurent du travail à un bon nombre d'ouvriers: ce sont les moulins de messieurs Adélaré Moisan, Rosaire Robitaille et Barthélémi Bourassa. En plus de faire chaque année des chantiers considérables, ces industriels préparent dans leur grand moulin le bois destiné au commerce. Comme nous l'avons noté plus haut, d'autres moulins de moindre im-

portance préparent le bois pour les usages domestiques de nos cultivateurs. Le bois restera toujours une des principales activités industrielles de notre paroisse. Puisse la Providence préserver du feu nos vastes forêts où tant de nos concitoyens trouvent leur subsistance et leurs revenus. Puisse aussi nos bûcherons mériter par leur vie chrétienne que l'industrie forestière continue à leur apporter des gages de plus en plus favorables.

L'Aqueduc Municipal

Le vieil aqueduc construit par Zéphirin Perreault ne donnait plus satisfaction: la quantité d'eau qu'elle fournissait au village ne répondait plus aux multiples besoins de la consommation domestique et industrielle, ne pouvait non plus assurer de protection efficace en cas d'incendie, parce que la pression était trop faible. Le Conseil municipal achète donc en 1923 l'aqueduc du docteur Milot avec tous ses droits sur les sources; il décide ensuite la construction d'un aqueduc moderne. Après deux référendums consécutifs, la majorité des citoyens opta pour les sources du rang Ste-Croix, dans la région qu'on appelait anciennement le *beau terrain des Canadiens*. Monsieur Albert Auclair fut chargé de la construction de la conduite d'eau; la bénédiction de l'aqueduc fut faite le 28 octobre 1923 par monsieur le curé Fillion, accompagné du Maire, monsieur Barthélémy Licette. C'est alors que la municipalité, aidée par un octroi provincial, améliore son service des incendies en faisant l'acquisition d'une voiture pour les échelles, d'un extincteur sur roues et d'autres accessoires nécessaires à un corps de pompiers chargé de la protection d'un grand village.

Le Chanoine Maxime Fillion

Après avoir durant vingt-deux ans exercé une religieuse influence sur tout son peuple, avoir obtenu en particulier la prohibition complète de la vente des alcools, avoir fait régner chez ses paroissiens la paix, la justice et la charité, le vénérable curé Fillion allait recevoir une récompense, qui soulignait la dignité du prêtre, ses innombrables bienfaits, et qui remplit de joie le cœur de tous

ses enfants: il fut créé Chanoine Honoraire, lors d'une imposante cérémonie qui se déroula dans l'église paroissiale, devant un grand nombre de prélats, de prêtres, enfants de St-Raymond, et d'un grand concours de fidèles. C'était le digne couronnement d'une carrière sacerdotale toute dévouée à Dieu et aux âmes de son troupeau infiniment cher. Quelque temps plus tard, le vénérable curé devait quitter sa paroisse, rempli d'années et de mérites, emportant dans son cœur l'amour filial de tous les paroissiens, laissant l'image de sa grande figure surnaturelle et de ses traits ineffables dans le cœur de tous ceux qu'il avait aimés comme ses propres enfants. Il devait mourir chez les Sœurs Dominicaines, après un dernier regard vers les montagnes de St-Raymond, prêt depuis longtemps à recevoir la récompense promise au Bon Pasteur.



CHAPITRE HUITIÈME

RÉVÉREND J.-EMILIEN PICHEL

Depuis le 19 octobre 1926, c'est le Révérend J.-Emilien Pichel, autrefois curé de l'Enfant-Jésus de Beauce, qui préside aux destinées spirituelles de la paroisse.

Nous ne voudrions point blesser sa grande humilité par des souvenirs et des éloges qui, dans l'histoire, ne vont d'ordinaire qu'à ceux qui ne sont plus; mais nous croyons de notre devoir de rappeler au moins les principales œuvres de monsieur l'abbé Pichel, digne successeur des vénérables prêtres qui ont tour à tour, durant un siècle, cultivé avec une grande générosité surnaturelle le Champ du Père de Famille confié à leur sacerdoce.

Le Grand Bazar

Dès son arrivée, notre nouveau curé manifeste ses grandes qualités d'organisation tant au point de vue spirituel que temporel. La dette de la Fabrique était lourde aux épaules paroissiales. Le Curé, désireux de remédier à un état de choses qui



Le presbytère construit en 1932.



Le collège, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

pouvait laisser peu à peu la charité des fidèles, lance une grande vente de charité au profit de l'église, qui avait besoin de certaines réparations. Ce Bazar eut lieu du 1er au 17 juillet 1927. Pour stimuler le dévouement et la générosité de ses ouailles, on organise un vaste concours de popularité, dont les candidats furent messieurs Armand-P. Moisan et Alfred Genois. Cette vente de charité restera célèbre dans les annales de notre paroisse, non seulement par la perfection de l'organisation, par le dévouement de tous, par l'originalité des divertissements, mais encore par le résultat des recettes, qui furent de \$13,203.00.

Incendie du Collège

A peine les paroissiens de St-Raymond venaient-ils de donner à leur pasteur comme à Dieu la preuve de leur grande charité, qu'ils furent tout de suite éprouvés par le malheur, vérifiant la parole de l'Écriture, qui rappelle que Dieu éprouve ses amis.

Le 3 octobre 1928, un incendie se déclare au Collège, détruisant presque complètement les deux étages supérieurs de l'institution. Cependant, grâce au travail des pompiers volontaires, on réussit à épargner une partie de la bâtisse. Dure épreuve au début d'une année scolaire. Les courageux Frères des Ecoles Chrétiennes, cachant leur douleur dans la générosité de leur dévouement, s'installeront tant bien que mal dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, afin de continuer à leurs élèves leur année d'enseignement. Maîtres et élèves durent en cette circonstance élever leur courage au-dessus de l'épreuve, se priver de tout confort et d'espace jusqu'à ce que les réparations, rapidement poussées, eussent effacé les traces du désastre. Au début de l'année 1929, on réintérait le domicile collégial.

Malheureusement cette épreuve n'était pas la dernière. Bien qu'on eût pris toutes les précautions indispensables contre un nou-

veau désastre et exercé une surveillance de jour et de nuit sur l'immeuble, on ne put éviter les desseins insondables de la Providence. Le 29 décembre 1933, le feu se déclare dans la chapelle; les Frères ont à peine le temps d'évacuer la maison, que les flammes tourbillonnent dans le ciel, activées par un fort vent d'ouest. Les pompiers luttent vainement contre l'incendie par un froid de 40 degrés sous zéro, qui fait geler les conduites; au bout de quelques heures la bâtisse calcinée s'écroule dans une rage d'étincelles; il ne restait plus que les débris fumants d'un Collège qui faisait l'orgueil de St-Raymond. C'était une bien dure épreuve; mais le courage des Révérends Frères, comme celui des paroissiens, fut assez vaillant pour la dominer. On s'installe de nouveau cette fois, avec une simplicité presque héroïque, dans la propriété de monsieur Napoléon Genois; après les vacances du Jour de l'An, la classe recommençait dans des salles temporaires. Après des difficultés matérielles, que n'amoindrit point une pareille épreuve, le Collège renaissait de ses cendres.

Durant le même temps, un nouveau presbytère avait remplacé l'ancien, âgé de plus de soixante-quinze ans; on ferait bénir, dans une même visite de notre Archevêque, le presbytère et le collège nouveaux. Le 23 septembre 1934, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, qui présida aux deux bénédictions, félicita les paroissiens, comme l'Institut des Frères, d'avoir construit un collège à l'épreuve du feu et d'avoir prouvé par un tel courage l'intérêt qu'ils portaient à l'instruction de leurs enfants.

L'Action Catholique

C'est au règne de monsieur le curé Pichet que nous devons l'organisation dans notre paroisse des principaux mouvements d'Action Catholique. La simple énumération des différentes fondations qu'il a faites ou encouragées de toute son influence surnaturelle suffit à montrer le zèle avec lequel notre pasteur suivait les directives pontificales et épiscopales, en s'employant au bien des âmes.

1927, fondation de la Ligue du Sacré-Cœur pour les jeunes gens.

1932, fondation de la Société St-Vincent de Paul.

1933, fondation d'un cercle de L'A. C. J. C.

1934, fondation de la Ligue Catholique Féminine.

1935, fondation de la Croisade Eucharistique au Couvent.

1935, fondation du cercle des Jeunes Agriculteurs.

1937, fondation de la Croisade Eucharistique au Collège.

1937, fondation de la J. E. C. du Couvent.

1938, fondation de la J. E. C. du Collège.

1938, fondation de la J. O. C. et de la J. O. C. F.

1938, fondation du Syndicat National Catholique de la Pulpe et du Papier.

1941, fondation de la J. A. C. et de la J. A. C. F.

Si nous ajoutons à toutes ces fondations celles d'une Caisse Populaire, d'une Coopérative Agricole, d'une Coopérative du Charbon de Bois, d'une Caisse de Prévoyance pour jeunes gens, d'une Caisse de Dotation pour jeunes filles, de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, qui furent faites en ces dernières années, nous pouvons nous rendre compte que notre paroisse est fort bien organisée tant au point de vue catholique qu'au point de vue social.

Nous avons donc le devoir de rendre à monsieur le curé Pichet, comme à ses dévoués vicaires, toute la part de mérite qui lui revient, par ses prières, son influence surnaturelle, son travail et ses conseils, dans ces nombreuses organisations qui sont appelées à faire épanouissement de bien aux différents groupements de notre paroisse.

Son Eminence le Cardinal, connaissant les qualités sacerdotales du curé Pichet, le nomma vicaire forain de son arrondissement, les paroisses du nord-est du Comté de Portneuf.

Hommage aux Vicaires de St-Raymond

Depuis l'arrivée, au temps du curé Walston Blais, du premier vicaire de St-Raymond dans la personne de l'abbé Guay, la population de notre paroisse a toujours vu des prêtres collaborer étroitement à la mission pastorale de ses curés, travaillant avec eux de toute leur générosité sacerdotale au bien des âmes. Si nous n'avons pas cru devoir mentionner à chaque page le nom des vicaires qui se sont succédé dans notre paroisse, c'est que nous étions

assurés que la générosité certaine de tous les lecteurs de ces notes historiques mêlerait spontanément leurs noms à celui des Curés, dans toutes les œuvres où ils ont eu quelque part, et discernerait la part de mérites qui revient à chacun, sans qu'il soit besoin de le mentionner.

Depuis l'abbé Guay, plus de quarante vicaires sont venus collaborer généreusement à notre vie religieuse et paroissiale sous la direction de nos vénérables Curés. On en trouvera la liste aux dernières pages de ce livre. Mais nous avons le devoir de les réunir tous ici dans notre pensée et dans la reconnaissance unanime des paroissiens. Chaque lecteur, selon son âge et selon les noms qu'il rencontrera, voudra se rappeler les bienfaits et les services que messieurs les Vicaires de notre siècle d'histoire ont rendu aux âmes et à la vie paroissiale, comme à leurs Curés, par leurs prières, leur exemple et leur généreux dévouement. Chaque fidèle aimera à se mettre en mémoire les vicaires qu'il a le mieux connus et trouver dans son cœur pour les dire à Dieu ses sentiments particuliers de reconnaissance. Que tous les Vicaires qui ont exercé le saint ministère à St-Raymond soient assurés que les paroissiens qui ont vécu chez nous durant un siècle d'histoire leur adressent l'hommage particulier et universel d'une surnaturelle gratitude.

La Caisse Populaire

Parmi les œuvres sociales, la plus importante au point de vue de l'économie paroissiale fut sans contredit celle de la Caisse Populaire. Cette institution paroissiale a rendu des services inestimables à nos concitoyens et a déjà été citée en exemple par la Fédération centrale des Caisses Populaires. Son gérant depuis sa fondation est le docteur Lucien-R. Dufresne, dont le zèle et le talent ont rendu aux membres de la Caisse les services les plus heureux. Depuis sa fondation, la Caisse Populaire a fait un chiffre d'affaires de \$2,370,553.25; elle a fait réaliser des profits de \$44,870.78, et finira son année fiscale avec un profit de \$12,000.00. C'est dire les services qu'a rendus à notre population cette forme moderne de coopération.

Le Congrès Eucharistique

La démonstration religieuse la plus imposante depuis la fondation de St-Raymond fut celle du grand Congrès Eucharistique tenu à St-Raymond dans la semaine du 15 au 22 août 1938. Plus de dix mille personnes prirent part à ce Congrès. On avait érigé dans les diverses rues du village des *arches illuminées*; toutes les demeures étaient pavoisées d'oriflammes et d'inscriptions pieuses; la procession solennelle fut une apothéose au Roi des Rois; elle se termina dans la cour du Collège, où se dressait un reposoir d'une grande beauté, digne hommage de toute une paroisse à son Dieu!

La Cour des Commissaires

Parmi toutes les organisations paroissiales, la plus ancienne, qui n'a jamais cessé de fonctionner, est certes la Cour des Commissaires de St-Raymond. Cet organisme judiciaire fut fondé le 2 janvier 1865; les premiers Commissaires furent Georges Price, Ignace-P. Déry et Antill Panet; le premier greffier fut Ferdinand Savary. A remarquer que cette Cour de Justice locale est tenue et administrée depuis sa fondation par la famille Savary.

Nos paroissiens, tous justiciables à cette Cour pour les causes de minime importance, ne dédaignent point d'assister à la *Cour de Justice*; ils suivent parfois nombreux l'instruction des causes et ne manquent pas, lorsque l'occasion leur en est donnée, de s'amuser fort des témoignages pittoresques ou comiques, voire même des petites grelineries de leurs semblables.

La Société Coopérative Agricole

Notre Coopérative a rendu d'immenses services à notre population agricole et exercé une influence considérable sur les progrès de nos cultivateurs; elle les a entraînés à toutes les méthodes modernes de production; elle a donné le goût des produits de première qualité et l'habitude de leur classification; les cours agricoles et l'assistance précieuse des agronomes régionaux ont aidé

les fermiers à faire de remarquables progrès dans le domaine agricole, malgré la pauvreté relative des terres.

Il convient de rappeler ici les succès les plus signalés de nos cultivateurs. Monsieur Herménégilde Drolet, fils de Hubert Drolet, remportait à l'Exposition Royale de Toronto, en 1931, le premier prix pour la production des pommes de terre; l'année suivante, ce même prix fut décerné à monsieur Lucien Dion; en 1935, monsieur Marcel Duplain remportait le deuxième prix.

Monsieur Cyrille Cantin, après avoir gagné successivement les médaille de bronze et d'argent du Mérite agricole, recevait, le 9 octobre 1938, la médaille d'or, à une séance publique tenue à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de l'Honorable Bona Dussault, alors ministre de l'Agriculture. Monsieur le Curé, Ministres et Députés rendirent hommage à notre concitoyen, le félicitèrent de ses succès agricoles et soulignèrent en même temps les généreux efforts et les remarquables progrès des cultivateurs de notre paroisse.

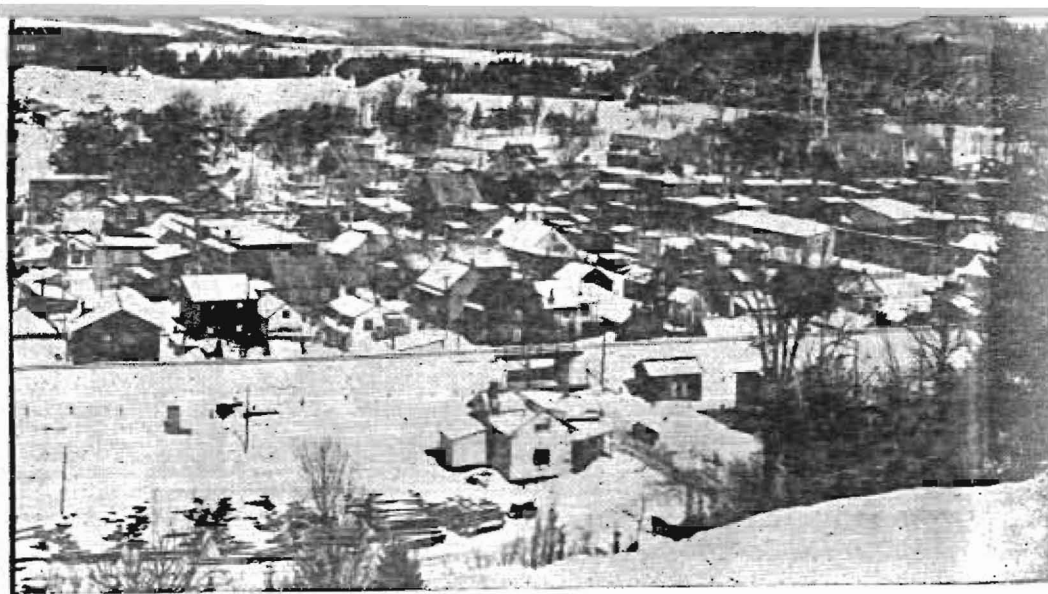
La Coopérative Agricole a rendu à nos terriens de grands services dans l'amélioration de leurs produits, mais elle a de plus fait épargner à notre population des sommes considérables en lui vendant les produits agricoles dont elle a besoin.

Depuis sa fondation, la Coopérative a fait des affaires pour plus de \$695,000.00. Pour l'année 1941, elle a payé à ses membres une ristourne de plus de \$1,000.00.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter le Gérant de la Coopérative, monsieur Antonio Plamondon, les membres du bureau de Direction et tous les employés de cette institution paroissiale.

Rappelons encore que la Coopérative possède depuis huit ans un Couvoir Coopératif dont la réputation s'est étendue non seulement à toute la Province, mais jusqu'en Ontario, d'où lui sont venues d'importantes commandes. Au milieu de mai, le Couvoir Coopératif avait déjà vendu depuis le commencement de la saison plus de 73,000 poussins; ou devra même remplir des commandes jusqu'au mois d'août. C'est dire le bienfait de la Coopérative de St-Raymond.

Ajoutons enfin que s'est aussi formée chez nos producteurs de charbon de bois une Coopérative prospère, dont le président est



Une partie du village, janvier 1942.

monsieur Gédéon Genois; cette Coopérative rend de grands services aux producteurs et leur assure des bénéfices fort encourageants.

Nous devons donc des hommages particuliers aux officiers, aux employés et à tous les membres de nos Coopératives, qui savent si bien travailler au bien être matériel comme à la paix et au bonheur social de notre population paroissiale.

Manufacture de Gants

Après de nombreuses démarches monsieur Alexandre Paquet a réussi à attirer à St-Raymond une manufacture de gants et à l'installer dans l'édifice qu'il a construit au coin des rues St-Jacques et St-Pierre. Cette compagnie juive emploie près d'une centaine de jeunes filles de la paroisse, qui trouvent moyen par leur travail d'aider au budget familial.

L'Hospice St-Jean

Plusieurs Curés avaient déjà manifesté le désir de voir un Hospice ouvrir à St-Raymond ses portes à nos vieillards, qui sont forcément nombreux dans une paroisse de plus de 5,000 âmes. Ces idées semées par l'abbé Maxime Fillion, arrosées par mon-